

# Vivre ensemble À Saint-Aquilin

Informations  
municipales  
Juin 2021



## Le mot du Maire :

Un an déjà s'est écoulé depuis notre prise de fonction au sein de la municipalité, et cette seconde rédaction du bulletin communal de St Aquilin se veut le reflet de l'action de vos élus au service des habitants.

Permettez moi tout d'abord de me réjouir de la lueur d'espoir que laisse entrevoir le recul progressif de la pandémie, grâce à la vaccination ouverte désormais à toutes les tranches d'âge.

Dès le mois de mars, grâce à l'implication de vos élus et avec l'aide de la CCIVS, nous avons pu réserver des places pour nos aînés.

Aujourd'hui, mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour la prise de rendez vous auprès des centres de vaccination, si vous souhaitez vous faire vacciner, et ainsi participer à l'amélioration des conditions sanitaires de notre pays.

Nous devons parallèlement œuvrer pour assainir la situation financière de notre commune que nous ne souhaitons pas laisser en « réseau d'alerte » au niveau départemental.

Avec l'aide solidaire de la Communauté de Communes Isle Vern Salembre, et grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses communales, nous avons pu retrouver les équilibres financiers structurels, qui nous permettront dans les prochaines années, d'envisager le financement des investissements collectifs que nous projetons à moyen terme.

## VOTRE MAIRIE

### Horaires

Du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Et le vendredi de 9h à 12h

### Coordonnées

05 53 54 12 43  
mairie.saintaquilin@wanadoo.fr

Suivez les actualités  
de votre commune !

Sur le site : [www.saintaquilin.fr](http://www.saintaquilin.fr)



Mais la gestion courante des affaires de notre commune n'a pas été oubliée, et je veux rendre hommage au travail accompli par chacune et chacun des responsables des commissions administratives, que nous avons mis en place pour préparer les futures décisions du Conseil Municipal.

Avec l'entretien de la voirie et de la prairie, le respect de l'environnement et de la biodiversité ont fait l'objet de toute notre attention. Avec la mise en œuvre progressive de l'adressage, les projets de rénovation urbanistique, et d'amélioration de la vie scolaire, c'est la vie locale que nous avons souhaité améliorer.

C'est une revue d'informations communales et un point d'étape de nos actions que nous vous proposons dans cette lettre.

N'hésitez pas à consulter également le site de la Mairie [www.saintaquilin.fr](http://www.saintaquilin.fr), que notre responsable communication Aurélie Neumann anime avec talent et beaucoup de ferveur.

Habitants, résidents de la commune, vous êtes tous concernés par les décisions de vos élus, et vos observations ou suggestions sont les bienvenues... N'hésitez pas à nous en faire part.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Annie LESPINASSE  
Maire de Saint-Aquilin

## ENTRETIENS et VOIRIE

### ✓ Aménagements des espaces verts

Autour de notre église, au centre de notre bourg, les espaces verts en bordure du ruisseau "le Noir" représentent un réel lieu de détente, de rencontre et de flânerie. Récemment nos agents communaux sont intervenus sur la zone humide située entre le ruisseau et le cimetière. Il s'agit là d'une zone particulière qui doit être conservée car elle contribue au maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau en agissant comme un filtre épurateur. Elle abrite aussi une grande diversité biologique. Suivant les remarques et les recommandations des représentants du Conseil Départemental de la Dordogne, une première phase de nettoyage et d'accessibilité a débuté avec une taille raisonnée de la haie vive. Les travaux devraient se poursuivre lorsque la période de nidification sera terminée.



Nettoyage de la zone humide par les agents communaux ©Aurélié N.

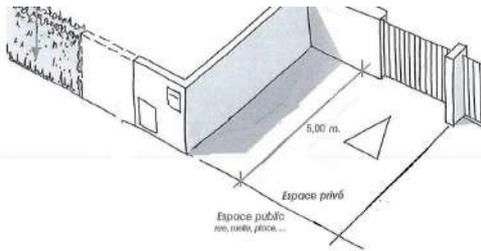
### ✓ Entretien du cimetière

Lors de notre précédent bulletin municipal nous avons abordé l'engazonnement du cimetière. Aidés par un agent spécialisé des services du Département nous avons donc procédé à un premier semis de gazon dans toutes les allées. Il faut bien reconnaître que ce gazon pourtant garanti robuste et adapté n'a pas donné entière satisfaction et le résultat est décevant. Forts de cette première expérience nous envisageons un second semis à l'automne lorsque les conditions météo seront plus favorables. En attendant, les agents municipaux vont poursuivre un entretien traditionnel de votre cimetière avant qu'un joli gazon, nous l'espérons, ne s'installe en fin d'année.

### ✓ Sécurité routière

Vous envisagez l'implantation d'une clôture, d'un portail en bordure de voie publique ? ATTENTION !!!

Ce genre de travaux est soumis à réglementation et autorisation. Vous devez établir une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à un permis de construire (imprimé disponible en Mairie).



#### • **Implantation de portails**

Par mesure de sécurité, pour éviter le stationnement de véhicules sur la voie publique pendant les manœuvres d'entrée et de sortie, il est nécessaire de positionner les portails à **5 mètres minimum** du bord de la chaussée.

#### • **Implantation de clôtures** (haies sèches, palissades, barrières, murs, murets)

L'implantation doit être faite suivant l'alignement préalablement établi par les Représentants de la Communauté de Commune et de la Mairie (À votre demande ils viendront sur place). Suivant la géographie des lieux (visibilité, passage de véhicules de gros gabarits) cette implantation pourra être différente de votre bornage.

**N'HÉSITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX !!**

Michel COURBALAY

1<sup>er</sup> adjoint

Vice-président de la commission GESTION DU PERSONNEL ET QUALITÉ DE SERVICE

## BÂTIMENTS

### 💡 Éclairage de la commune

Le 2 avril 2021 le conseil municipal a validé les modifications de gestion de l'éclairage public. Opérer une coupure de l'éclairage la nuit, tombe sous le coup du « bon sens » pour 2 raisons :

- La réduction de la pollution lumineuse.
- La diminution des coûts - moins d'entretien sur le réseau et réduction de la consommation électrique.

Jusqu'à présent l'éclairage du bourg s'éteignait à 22h30 pour se rallumer à 6h00. Celui du lotissement Maison Neuve était éteint de 23h00 à 5h00. Nous avons harmonisé les horaires et dorénavant les éclairages du bourg et du lotissement s'éteindront de 22h00 à 6h30. On peut espérer une économie d'environ 14% sur la consommation électrique.

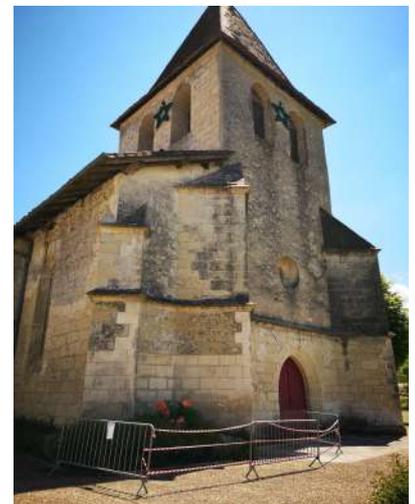
Pour des raisons de sécurité, il a été cependant décidé de laisser 3 lampadaires allumés toute la nuit sur la D 43 qui traverse le village :

- Au passage piéton de la salle des fêtes et du parking
- Au passage piéton du parking de l'église
- Au passage piéton du bar/restaurant et de la prairie

Les éclairages du lotissement Maison Neuve sont vétustes et énergivores, aussi il a été décidé de diminuer leur nombre en attendant de pouvoir les remplacer par du matériel plus récent. Sur les 9 luminaires seuls 5 sur l'axe principal seront conservés, 4 seront neutralisés.

### 👷 Travaux de l'église

Dans le cadre du plan de relance de la culture, des crédits de l'état à hauteur de 7000 euros ont été alloués pour financer la rénovation de la toiture du presbytère. Il reste encore des études à réaliser afin de sécuriser l'ensemble de l'édifice.



Des barrières sont placées pour sécuriser le parvis ©Aurélié N.



## Quelques aménagements pour l'école :

Des aménagements ont été fait par la CCIVS dans les bâtiments de l'école :

- Mise en place de séparations entre les toilettes des petits à l'étage
- Changement du lavabo avec plusieurs robinets afin de faciliter le lavage des mains
- Mise en place d'un film solaire protecteur sur le vitrage des classes exposées au sud
- Climatisation de la salle jeu et motricité au rez-de-chaussée
- Prochainement, le dortoir des petits à l'étage sera climatisé, la toiture sera rénové ainsi que le petit muret du bord de route. L'ensemble de ces travaux sera pris en charge par la Communauté de Communes.



**Logements sociaux :** Pour les logements sociaux appartenant à la commune, un diagnostic énergétique sera effectué par le Syndicat d'Électrification SDE 24.

Jean-Marc VERGNES

2<sup>ème</sup> adjoint

Vice-président des commissions FINANCES et PATRIMOINE

## URBANISME



### Lotissement

Plusieurs évolutions sont prévues pour le lotissement Maison Neuve, et des solutions envisagées pour les logements vacants de la commune.

- **Lotissement Maison Neuve :** Dès notre élection, nous avons constaté que sur les huit logements sociaux que gère Périgord Habitat, quatre étaient inoccupés car délabrés, un cinquième en très mauvais état. Nous avons contacté les responsables départementaux, qui après analyse de la situation, nous ont confirmé que deux seraient détruits et reconstruits en 2022, les trois autres rénovés pour être loués en septembre et octobre 2021. En accord avec Périgord Habitat, une extension du lotissement est étudiée sur le terrain du stade. Une étude de sol a déjà été réalisée confirmant la faisabilité du projet.
- **Logements vacants :** De nombreux logements sont vacants sur la commune alors que la demande d'habitation est de plus en plus forte. Nous souhaitons inciter les propriétaires à procéder à la réhabilitation de leur patrimoine immobilier afin de le proposer à la location ou à la vente. Plusieurs solutions sont possibles, et le Syndicat mixte du Pays de l'Isle propose un accompagnement et des financements, que vous soyez bailleur ou propriétaire occupant.

## ENVIRONNEMENT



Grand Paon, de 15 cm d'envergure près du Ventadou ©Pascale P.



### Projet Atlas biodiversité

La commune de Saint-Aquilin est associée à 9 autres communes du bassin de l'Isle dans le cadre de l'appel à projet 2021 "Atlas de la Biodiversité Communale" porté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI), collectivité territoriale œuvrant pour la restauration et la préservation des milieu aquatiques et humides, et l'association "Pour les Enfants du Pays de Beyleme", structure rurale d'éducation à l'environnement. Au delà d'inventorier la biodiversité communale "ordinaire" et "extraordinaire", le projet vise à mobiliser les citoyens sur une démarche environnementale, à susciter un engagement par des actions participatives et à créer du lien social à l'intérieur de la commune mais aussi entre les communes prenant part au projet. La décision de l'Office Français de la Biodiversité est attendue courant juin.



### Projet de parcours de santé

Avant la fin de l'année, l'ensemble du site, prairie de l'église et prairies humides, va être aménagé en parcours de santé avec sentier de découverte. Différents mobiliers et agrès (tables, bancs, tables ping-pong, etc ...) vont être installés et l'ensemble devrait devenir un joli lieu de rencontres et d'animations à disposition de nos concitoyens, de nos associations mais aussi des visiteurs et des promeneurs. Ce parcours sera co-financé par le Département, l'État et l'Europe.



### Adhésion de la commune à la Charte de l'arbre

L'ambition de la Charte de l'Arbre est de définir et formaliser les règles nécessaires pour préserver, gérer, développer et enrichir notre patrimoine arboré. La Charte de l'Arbre Dordogne-Périgord se veut être un outil d'aide à la décision incontournable pour la garantie et la qualité de nos paysages. La Charte conforte l'engagement du Département dans l'excellence environnementale.



### Référent Forêt-bois

Après en avoir délibéré, le 02 avril 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné Monsieur Alain SOUDEIX en tant qu "élu référent forêt-bois". Il sera informé régulièrement, bénéficiera de conseils et d'accompagnement des Eaux et Forêts, il deviendra l'interlocuteur privilégié de la commune sur les sujets relatifs à la forêt, qu'elle soit communale ou privée. Le référent pourra avoir un rôle de médiation auprès des administrés pour lesquels la forêt est de plus en plus un bien commun à protéger.



### Campagne de ramassage des déchets

Gill habitante de la commune, a l'habitude de se promener le long de nos chemins et en profite pour ramasser les déchets qu'elle trouve sur les abords. Aujourd'hui Gill souhaiterait sensibiliser la population et organiser des campagnes de nettoyage avec le soutien de la mairie qui se chargera de jeter ces déchets dans les bornes appropriées. Si vous souhaitez participer à ces actions, vous pouvez contacter Gill au :06 72 08 71 10



Détritus aux pieds des bornes enterrées ©Michel C.



### **Bornes de déchets enterrées**

Ces dernières semaines plusieurs incivilités ont été constatées. Des débris ont été déposés au pied des poubelles. Nous rappelons que ce comportement n'est pas acceptable. **L'équipe municipale reste très vigilante et sensible à l'environnement et la propreté de notre commune.** En cas de récidives des mesures répressives seront envisagées.

Pascale PATERNAULT  
Conseillère municipale

Vice-présidente de la commission URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## **JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE**

### **★ Le projet "graff" d'un abri bus en partenariat avec l'espace jeune de la CCIVS**

L'Espace Jeune de St Astier propose des activités « Hors les Murs ». À la rentrée 2021, St Aquilin sera au programme avec une animation « graff » d'un abri bus de la commune. Si vous souhaitez participer, vous pouvez envoyer dès à présent vos idées de dessin avec le thème « trompe l'œil dans le paysage » à l'adresse de la mairie : [mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr)

### **★ Sorties scolaires**

Pour la fin de l'année scolaire les enfants de Léguillac auront un après-midi "acrobranche" et les écoliers de St Aquilin iront visiter "la ferme de Marcel". Les enseignants de St Aquilin organisent une journée récréative dans la prairie en face l'école, pique-nique, jeux... jeudi 1er juillet.

### **★ Anglais à l'école**

Suite à une décision de l'inspecteur de circonscription et de la Covid, l'animation "anglais" n'a pu se poursuivre en mai et juin. Nous remercions les bénévoles anglais pour leur dévouement et espérons qu'ils seront aussi motivés à la rentrée prochaine. Nous vous informerons des conditions dans lesquelles les séances seront organisées dès septembre.

### **★ Jardinage**

Les professeurs des écoles Mme Jaffrain, et Mme Laforgue ont organisé des séances de jardinage. Suite à leur demande, les employés municipaux ont confectionné des bacs en bois pour la cour de récréation et ont préparé la terre devant la mairie. Les plus petits ont planté des plantes aromatiques et les plus grands des plants de tomates, de salades et des fraisières dont il faudra prendre soin durant l'été. Si vous passez rue des Cailloux munissez-vous d'une bouteille d'eau pour arroser ces plantations afin que les enfants continuent d'en profiter à la rentrée



Potager de la rue des Cailloux devant la mairie – Penser à m'arroser...  
©Aurélie N.

### **★ Babeth Souliment, ATSEM à l'école de St Aquilin, est partie à la retraite**

La mairie de St Aquilin, ainsi que la CCIVS tenaient à remercier Babeth SOULIMENT pour son travail et son dévouement durant 36 ans en tant qu'agent spécialisée des écoles maternelles (ASEM) et conductrice du bus scolaire puis agent CCIVS sur le grade d'ATSEM principale de première classe. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie, comme elle a pu en donner à tant d'enfants tout au long de sa carrière.

Annie ROBY

Conseillère municipale

Vice-présidente de la commission ÉDUCATION ET VIE SCOLAIRE

## **VIE LOCALE en BREF...**

### **▶ Le multiple rural**

Vous êtes nombreux à attendre des nouvelles de notre « multiple rural » de Saint-Aquilin, et la participation de nombre d'entre vous au chantier de nettoyage à l'initiative de vos élus témoigne de votre attachement à ce commerce de centre bourg. Nous sommes actuellement dans la phase de recrutement d'un exploitant et plusieurs candidats venus de toute la France, se sont déplacés à Saint-Aquilin pour voir les locaux et être auditionnés par un jury de sept personnes, qui aura à se déterminer avant le 5 juillet 2021.

### **▶ La bibliothèque**

Elle est ouverte à la mairie tous les lundis matin de 9h à 12h où un élu vous y accueille. Bientôt tous ces livres seront accessibles 7j/7 et 24h/24 grâce au projet « La cabane à lire ». Avec son aménagement au centre du bourg, vous aurez la liberté de pouvoir échanger, emprunter, déposer comme vous le souhaitez vos livres, revues et pourquoi pas Cds, DVDs... !

### **▶ Le Référent défense**

Après en avoir délibéré, le 02 avril 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné Monsieur Michel COURBALAY en tant que "correspondant défense". Le correspondant défense est obligatoire dans toutes les communes. Il remplit une fonction de sensibilisation des concitoyens aux questions de la défense. Il peut informer et orienter les personnes qui désirent obtenir des éléments sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Aurélie NEUMANN

Conseillère municipale

Vice-présidente de la commission COMMUNICATION

## ASSOCIATIONS

### ANIMATION ET PASSION DU SALEMBRE

(en sommeil)

Contact : Éric GUTKOWSKI

Mail : [e.gutkowski@wanadoo.fr](mailto:e.gutkowski@wanadoo.fr)

### APV TOGO

Malgré la crise sanitaire, l'association APVTogo continue d'être très active. Une école maternelle a été construite permettant d'accueillir 45 petits élèves. Un village de 1200 habitants a désormais un accès à l'eau grâce à un forage à 80m de profondeur et d'une pompe solaire. Afin d'améliorer la vision des enfants et adultes qui vivent dans une grande précarité, une opération de dépistage et d'appareillage en lunettes a été menée grâce à 3 bénévoles dont 2 concitoyens et à l'aide inestimable de M. Lachal, opticien. Il nous reste à ramener ces paires de lunettes adaptées, lors d'une prochaine mission sur place. Nous continuons de parrainer 15 enfants, orphelins ou en précarité et nous recherchons des parrains/marraines. Cette solidarité internationale est très riche de partage, d'amitié, d'enrichissement réciproque. Vous pouvez nous rejoindre...

Contact : Elya-Josiane CORDONNIER

Tel : 06 19 25 00 18

Mail : [apvtogo@gmail.com](mailto:apvtogo@gmail.com)

Site : <https://www.apvtogo.org>

### COMITÉ DES FÊTES

- Samedi 24 juillet 2021 : Repas champêtre
- Dimanche 8 août 2021 : Vide grenier
- Dimanche 4 septembre 2021 : Concours de pétanque
- Samedi 16 octobre 2021 : Théâtre
- Dimanche 14 novembre 2021 : Randonnée
- Dimanche 5 décembre 2021 : Marché de Noël

Contact : Daniel DESMAISON

Tel : 05.53.54.11.74

Mail : [cdfsaintaquilin@gmail.com](mailto:cdfsaintaquilin@gmail.com)

### FIL VERT

Du 10 au 12 septembre 2021 : Festival de campagne

Contact : Doudou THIAM

Tel : 06 88 25 34 33

Mail : [filvert24110@gmail.com](mailto:filvert24110@gmail.com)

### LES AMIS DE SAINT AQUILIN

Contact : Annie LESPINASSE

Tel : 06.22.44.70.25

Mail : [annielespinasse@orange.fr](mailto:annielespinasse@orange.fr)

### MOZ'EN BULLE

Contact : Marie PEYTOUREAU

Tel : 06 76 45 57 97

### TRAIT D'UNION

Contact : Gaëlle AMILHAT

Tel : 06 19 81 49 06

Mail : [assotraitdunion@orange.fr](mailto:assotraitdunion@orange.fr)

### ST AQUI-TROC, un nouveau groupe sur Facebook

Ce groupe d'initiative privée, s'adresse aux habitants de St Aquilin et des communes limitrophes. Il a pour objectif de favoriser le lien humain par le partage, l'entraide, le troc... Proposez vos savoir-faire, troquer des objets, faites des dons, prêtez des outils... la convivialité et le respect sont indispensables !

Faire partie de ce groupe implique une confiance mutuelle.

(<https://www.facebook.com/groups/880249082827083/about>)



Edwige BEX et son cheval  
Enia - Photo@Aurélien N.

## ENTREPRISES

### TOURISME :

- ◆ Claude BERNADO - Location chambres d'hôtes - Le Tournier
- ◆ Josiane DURIEUX - Location de gîtes - les Meynichoux
- ◆ Carole Anne LUDGREN - Location chambres d'hôtes - La maison de Robert - Le Bourg
- ◆ Valérie MARTIN FOURNIER - Location de gîtes - Bonnet
- ◆ Manoir de MONCÉ - Location saisonnière - Moncé
- ◆ Famille PEYTOUREAU - Location de gîtes - Vigerie Basse
- ◆ SCI James SLATTER - Location de gîtes - La Barde

### AGRICULTURE :

- ◆ La Ferme des Charmes - Jules & Stéphanie CHARMOIS - Agriculteurs bio et prestations agricoles - Haut Boisset
- ◆ Régula FUOG - Agricultrice bio - Equi Respect - La Reverdy
- ◆ La Ferme de Marcel - Cyril MAGNE - Éleveur ovin et Maraîcher (fruits et légumes), visites commentées et vente directe - Puy Gros
- ◆ Famille MARTRENCHAS - maraîchers - Daudière
- ◆ Méthacycle - Jules CHARMOIS - Méthaniseur Coopérative d'utilisation de matériel agricole - Le Haut Boisset
- ◆ Michaël et Heather NIXON - Horticulteur bio - Daudière basse
- ◆ André SIMONET - Exploitant agricole - La Clavelie

### ARTISANAT, COMMERCES et ENTREPRISES

- ◆ Le Fournil Bethléem - La maison du pain - Le Barbeau
- ◆ Gislaine BORDAS - assistante maternelle - Borias
- ◆ Marilynne COURBALAY - Doudous & Broderies - Maison Neuve
- ◆ Éric DEDEKEN - Création artistique - Clos de Chagnaud
- ◆ Stéphanie DESMAISON - assistante maternelle - Maison Neuve du Bourg
- ◆ Christian DESMOULIN - Bouilleur de cru ambulancier
- ◆ Nicolas DORCHIN - Menuiserie - Ferronerie
- ◆ Jean-Pierre JACQUEMIN - Nettoyage courant des bâtiments - Vitrac
- ◆ Bernadette LANDRAUDIE - Vente de croquettes Chiens et Chats - Longecôte
- ◆ Lucie MAILLET VERGNAUD - Conseil en relations publiques et communication - Vitrac
- ◆ Fabrice MAJEK - Peinture / plâtrerie - rue des Cailloux
- ◆ Céline MARTINACHE - Assonance Vintage - rue des Cailloux
- ◆ Frédéric NABOULET - Menuiserie - Abbaye de Boisset
- ◆ Ossian NEWMAN - maçonnerie - Seyssac
- ◆ Hervé PIEDFER-QUENEY - Entreprise de terrassements - Maison Neuve
- ◆ Lydie PRADIER - assistante maternelle - Bonnet Est
- ◆ Patrice TAUBY - couverture - Maison Neuve

*Si vous n'êtes pas référencé, merci de vous rapprocher de la mairie*

### **NOUVEAUTÉ 2021**

**Equinambule - Edwige Bex - artisanne -  
accessoire pour chevaux - Maison Neuve du Bourg**

et

**Nathalie Dallies - graphisme, photographie,  
conception de jardins nourriciers - Jaubertie**

## ÉTAT CIVIL

### ★ NAISSANCES

[OUBLI dans le dernier bulletin!! Avec toutes nos excuses]

- Colette NEWMAN née le 25 septembre 2020 à « Seyssac »
- Charly VERHAEGHE né le 2 juin 2021 - « Vitrac »
- Téo PARADE né le 9 juin 2021 - « Charroux »

### ★ MARIAGES et PACS

- Mariage
  - 23 avril 2021 : Serge RAMONAS et Josiane MORANGE - « La Croix Blanche »
  - 06 juin 2021 : Mailys DONIZETTI et Jean-Camille DELEBRET - « Boisset »
- PACS
  - 02 mars 2021 : Élise GEORGE et Quentin COUSIN - « Bourg »
  - 16 avril 2021 : Liliane FOCHETTI et Thierry MAURIN - « Jaubertie »
  - 12 mai 2021 : Anne-Julie RUAULT de BEAULIEU et Alexandre ROUVRAIS - « Peypissot »

### ★ DÉCÈS

- le 04 janvier 2021 : John PERCIVAL - « La Chaise »
- le 10 janvier 2021 : Jean, Claude LADRAT - « Lotissement Maison Neuve »

### ★ BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS (2021)

- Mme DOUMEN et Mr DOLET à « Bardisseau »
- Mr Mc DONALD au « Château de Belet »
- Mme MACHELAR, sa fille Mme KOZIEWITCH et sa petite fille Leelou à « La Chaise »
- Mme et Mr UNGURIANU et leur fils Costin à « La Chaise »
- Mme CHASTENET et Mr REDON à « Chantepoule »
- Mme et Mr HOUY à « l'Étang des Garennes »
- Mme DUPUY et Mr MAYET à « Vigerie Basse »
- Mme TRIMOULET au « Bourg »



Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin prochains. Afin de respecter les règles de distanciation physique, pour ces élections, les bureaux de vote seront installés dans les 2 salles des associations au rez de chaussée de la salle de fêtes. Ils seront ouverts sans interruption de 8h à 18h.

Votez nombreux... et pensez à vous munir d'un masque, d'un stylo, sans oublier votre carte d'électeur !

## INFORMATIONS

### RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES

Émilie JACQUET GUALANDI 06 77 74 91 73 / [rouldoudou@ccivs.fr](mailto:rouldoudou@ccivs.fr)

### ANACE (aides ménagères) de Neuvic

Tél : 05 53 81 52 84

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanence : 05 53 80 86 86 / [cias@ccivs.fr](mailto:cias@ccivs.fr)  
Portage de repas : 05 53 53 18 45

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : 3919

ENFANTS EN DANGER : 119

PAROISSE : Père Jean-Paul HERVOUËT, Maison

Paroissiale 18 place du 14 juillet à Saint-Astier, tél 05 53 54 11 66



Samedi 26 juin 2021 :

### Journée du patrimoine de pays à St Aquilin

- 9h15 Départ randonnée : Guidée par Stéphanie ROBERT, chargée de mission à "FIBOIS Nouvelle Aquitaine", Aurélie NEUMANN et Annie ROBY conseillères municipales. Le circuit vous permettra de découvrir la forêt, les arbres remarquables sans oublier la faune et la flore du moment. (Durée 2H30 environ)

- 12h Pique-nique « tiré du sac » dans le pré de l'église.

- 14h Expos dans la salle des fêtes

- Expo photos sur les arbres "Aurélie NEUMANN & Jean-Claude LANXADE"
- Expo autour de la sculpture sur bois "Joël BEYNEY"
- Expo sur les réalisations d'un ébéniste "Frédéric NABOULET"

-16h Échanges entre participants sur l'avenir de nos forêts

Infos et réservations : 06 75 26 51 98

[mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr)



L'été actif :

**mardi 13 juillet**  
**Rando nocturne**  
**SAINT-AQUILIN**



7€ / 21h - 23h départ place de l'église

Réservation conseillée : 05 53 54 13 85

(places limitées)